

ONF

Bourgogne-Champagne-Ardenne

Monsieur le Maire  
Jean MARCHANDET  
2, rue du Moulin  
52170 FONTAINES SUR MARNE

Chaumont, le 3 avril 2017

Agence  
départementale  
Haute-Marne

N/Réf. : 8215/LB N° 17\_023

**OBJET** : Aménagement de la Forêt communale de Fontaines sur Marne.

Service Forêt

19, avenue d'Ashton Under Lyne

52008 Chaumont cedex

Tél : 03 25 35 36 40

Fax : 03 25 35 36 69

Mél : service.aménagement-

chaumont-bca@onf.fr

Monsieur le maire,

Je vous prie de trouver ci-joint, pour votre information et à titre de notification, l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Région Grand Est en date du 20 mars 2017 réglant la révision d'aménagement forestier de votre forêt communale.

Cet arrêté fait suite à la délibération municipale en date du 7 février 2017 qui donnait un avis favorable au projet.

En outre, la loi d'orientation sur la forêt du 9 juillet 2001, en son article L.4, prévoit que : « les documents d'aménagement, pour leur partie technique, sont consultables par le public ». L'article D.212-6 du nouveau code forestier précise que cette partie technique peut être consultée sur le site Internet des préfectures ou des sous-préfectures concernées. La consultation de votre document d'aménagement sera effective sur le site internet de l'ONF.

Vous trouverez donc ci-joint un exemplaire du document d'aménagement de votre forêt destiné à votre commune.

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, monsieur le maire, l'expression de mes sincères salutations.

La responsable aménagement,



Zoë Lefort.